

Montlosier, le 22 juin 2010



1^{er} concours de prairies fleuries

Remise des prix



→ **Invitation presse :**

Vendredi 2 juillet 2010 / 15h30

Maison du Parc – Montlosier – 63970 Aydat

Une initiative innovante, à la croisée des chemins entre agriculture, préservation des prairies naturelles riches en espèces et qualité des produits des territoires.

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, une vingtaine de Parcs régionaux et nationaux de France organisent le 1^{er} concours général d'excellence agri-écologique. Les prix récompensent au niveau local et national les exploitations agricoles dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et l'Interprofession Saint-nectaire ont engagé un partenariat afin de décliner localement ce concours sur le territoire de la zone AOP Saint-nectaire, au cœur du Parc, dans les parcelles de prairies de 14 agriculteurs engagés dans le cahier des charges de l'AOP.

Une pédagogie de la biodiversité à portée de tous

Le 1^{er} concours des prairies fleuries vise un large public concerné par l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, l'écologie et les paysages. Les témoignages des agriculteurs participants, et des autres publics impliqués (partenaires de la profession agricole, de la recherche agronomique, apiculteurs, naturalistes,...) permettent de redécouvrir "la nature ordinaire", visible, proche des gens, et d'imaginer les actions possibles pour la maintenir. La mobilisation des médias locaux ou nationaux permet de toucher le plus grand nombre.

Qu'est-ce qu'une prairie fleurie ?

Une prairie fleurie est un herbager naturellement riche en espèces, destiné à la production de fourrage. La plupart des parcelles sont fauchées ou pâturées par le bétail. La biodiversité observée est donc naturelle et correspond à la richesse de la flore et de la faune maintenue dans ces milieux herbagers par les éleveurs. Ainsi, alors même que l'agriculture est perçue trop souvent comme une activité polluante dans l'opinion publique, ce concours fait prendre conscience du rôle positif que jouent les agriculteurs dans la préservation des prairies naturelles et de leurs fonctions environnementales.

Les éleveurs exploitent durablement l'herbe et le foin qui sont à la base de l'alimentation des ruminants, notamment des vaches laitières. En toile de fond, c'est la production de lait et de fromage de qualité qui se joue, ainsi que la qualité des paysages et le dynamisme des territoires.

La reconnaissance de l'action des agriculteurs en faveur de la biodiversité

Localement, 14 agriculteurs de la filière Saint-nectaire ont présenté chacun une parcelle, notée par un jury d'experts pluridisciplinaires qui, au terme de visites de terrain qui se sont déroulées à la mi-juin, récompensera le 2 juillet prochain, 4 de ces agriculteurs dont les prairies ont été jugées comme présentant le meilleur équilibre agri-écologique.

Ce concours local des prairies fleuries est ainsi l'occasion de mettre en avant l'ensemble des spécificités et des savoir-faire qui forgent l'identité de notre territoire : la richesse de la flore des prairies de la zone AOP Saint-nectaire, en lien avec la qualité de son fromage, mais également de sa production apicole.

L'AOP Saint-nectaire

La production de fromages Saint-nectaire est une activité économique essentielle sur la zone d'Appellation qui couvre 72 communes de montagne, du Puy-de-Dôme et du Cantal. Partagé entre les productions fermière (250 producteurs), et laitière (700 éleveurs), le Saint-nectaire, principal fromage AOP fermier de France, s'emploie à concilier modernité et respect des traditions. La filière, qui prévoit une évolution de son cahier des charges vers un passage au tout-foin, est directement intéressée par l'importance de la biodiversité dans les prairies de la zone AOP.

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat

Tél. : 04 73 65 64 00 / Fax : 04 73 65 66 78

e-mail : parc.volcans@wanadoo.fr / www.parc-volcans-auvergne.com

Contacts: Ghislaine PRADEL -Stéphane PICHOT
Chargés de mission « Agriculture et pastoralisme »
Tél. direct : 04 71 20 22 10 - 04 73 65 64 16